



FAVORISER L'APPROPRIATION DES VALEURS ET  
PRINCIPE DE LA REPUBLIQUE PAR LES PUBLICS  
MIGRANTS PRIMO-ARRIVANTS

FIDE

2023

L'ADRIC est une association loi 1901, organisme de formation, qui intervient pour sensibiliser et former les acteurs et actrices sociaux aux thématiques de l'interculturalité, la laïcité, la citoyenneté et le vivre ensemble, pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations et les violences.

### Public cible

---

Professionnel·les de FIDE

### Durée et dates

---

2 jours - 19 et 25 octobre 2023

### Objectifs

---

- Appréhender le rôle et la fonction sociale des principes et valeurs de la République dans le processus d'intégration des personnes migrantes
- Savoir analyser les situations-problèmes rencontrées et identifier les besoins et les ressources mobilisables des publics
- Mobiliser un ensemble d'outils et méthodes permettant d'accompagner les personnes dans la construction de leur citoyenneté en France

### Programme

---

En s'appuyant sur l'articulation entre des apports de connaissances et des illustrations et exemples concrets, les axes suivants seront abordés :

- Eléments de définitions des valeurs de la République et du principe de laïcité
- Identification des enjeux liés à l'appropriation des valeurs de la République, et notamment de l'égalité et de la laïcité, dans l'insertion sociale et professionnelle
- Focus sur la place et la fonction du principe de laïcité en rapport avec l'égalité de traitement, les libertés et la lutte contre les discriminations
- Analyse des situations-problèmes fréquemment rencontrées dans ce domaine, des besoins spécifiques et des ressources des primo-arrivant·e·s

- Partage d'outils et de techniques pour animer des actions visant une meilleure appropriation des principes de laïcité et d'égalité femmes-hommes par les publics primo-arrivants
- La démarche interculturelle comme méthode favorisant le développement de la citoyenneté

### **Méthode pédagogique**

---

La démarche méthodologique proposée par l'ADRIC s'appuie sur une méthode pédagogique participative engageant les acteurs et actrices dans la recherche des connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouvelles pratiques.

Elle s'appuie sur :

- La proposition d'une approche multi-référentielle intégrant les apports des connaissances anthropologiques, sociologiques, économiques, psychologiques, culturelles, politiques et juridiques ;
- L'articulation entre apports de connaissances théoriques et analyse de terrain ;
- La prise en compte de la spécificité des profils professionnels des stagiaires en permettant la mutualisation des savoirs et le partage des expériences par rapport au cadre de leurs missions.

Ainsi, l'ADRIC privilégie une démarche interculturelle\* pour déconstruire les visions figées et essentialisées des cultures, tout en rendant visible l'universalité des droits fondamentaux et la dimension transculturelle de valeurs communes comme l'égalité de dignité des personnes.

L'intervention proposée s'inscrit dans le strict respect des règles de déontologie liées à la formation continue avec les garanties suivantes : confidentialité, écoute, confrontation bienveillante des idées et proscription des jugements de valeur.

*\*La démarche interculturelle telle que présentée par l'ADRIC ne se réfère pas systématiquement à un contexte de migration mais à la rencontre avec l'Autre. À ce titre, la diversité des publics renvoie autant à leur classe sociale et leur trajectoire personnelle qu'à une éventuelle trajectoire migratoire.*

### **Besoins matériels**

---

Afin de réaliser cette intervention, nous avons besoin :

- D'un ordinateur (le formateur ou la formatrice pourra éventuellement apporter le sien si la structure n'est pas en mesure d'en mettre un à disposition)
- D'un vidéoprojecteur
- D'un tableau blanc ou paperboard

### **Mode d'évaluation**

---

**En amont de la formation**, un questionnaire de positionnement préalable permettra d'évaluer les pré-requis des stagiaires en termes de connaissances ainsi que leurs attentes spécifiques, afin de mieux définir les axes de contenu, les supports pédagogiques et les documents à utiliser, ainsi que de recueillir les cas pratiques à partir desquels seront organisés les mises en situation.

**Tout au long de la formation**, l'intervenant évaluera la progression pédagogique des stagiaires par des quiz, mises en situation, travaux de groupes etc.

**A l'issue des modules de formation**, l'ADRIC distribuera un questionnaire d'évaluation à chaud aux stagiaires. L'intervenant-e remplit également un questionnaire. A partir de ces questionnaires, l'ADRIC rédigera un bilan qui sera transmis au commanditaire. Ce bilan comprendra les acquis de la formation, les pistes de réflexion et d'action, et les éventuels besoins de formation complémentaire.

Une évaluation à froid envoyée 3 mois après la fin de la formation permettra de mesurer l'impact à plus long terme de l'action. Il s'agira de demander aux participant-e-s s'ils et elles ont pu mettre en application des éléments théoriques et pratiques vus pendant la session, et les changements dans leur posture professionnelle.

### **Intervenante pressentie**

---

**Nadia Chaabane**, docteure en sciences du langage, elle intervient pour l'ADRIC sur les questions liées à la citoyenneté, au vivre-ensemble, à la communication interculturelle, à l'accueil et l'accompagnement des personnes migrantes primo-arrivantes et sur la création d'outils ludiques à destination des publics.